

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

Conseil départemental

Rapport du Président

DIRECTION
DES FINANCES
DEPARTEMENTALES

N° POSACTES : 203618

Objet : Comptes administratifs 2015 des instructions M52, M4, M43 : détermination des résultats et affectation du résultat

Mesdames, Messieurs,

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'assemblée départementale le compte administratif pour l'exercice 2015 du budget principal et des différents budgets annexes.

Il retrace les réalisations en dépenses et recettes et renseigne sur l'état des reports, les résultats de clôture et l'affectation des résultats pour l'ensemble des budgets du département relevant de différentes instructions comptables.

Afin de faciliter la lecture des documents budgétaires, divers tableaux vous sont présentés retraçant la détermination des résultats et l'affectation du résultat.

I – BUDGETS RELEVANT DE L'INSTRUCTION M52

A – BUDGET PRINCIPAL

Les écritures passées sur le budget principal au cours de l'exercice 2015 ont généré un résultat global cumulé de 150 076 765,78 € dont :

- un résultat de fonctionnement de 184 119 749,58 €
- un résultat d'investissement de - 34 042 983,80 €

Le tableau suivant permet de connaître avec précision les résultats comptables 2015 du budget principal.

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Reprise résultat antérieur	111 865 604,87	- 65 532 922,62	46 332 682,25
Recettes de l'exercice	1 463 942 097,94	373 451 500,12	1 837 393 598,06
Dépenses totales de l'exercice	1 391 687 953,23	341 961 561,30	1 733 649 514,53
<i>Dépenses de l'exercice</i>	1 391 657 293,23		
<i>Régularisation mandatement d'office</i>	30 660,00		
Résultats de l'année	72 254 144,71	31 489 938,82	103 744 083,53
Résultats bruts	184 119 749,58	- 34 042 983,80	150 076 765,78
Affectation aux résultats	- 45 605 116,71	45 605 116,71	0,00
Reports de dépenses d'investissement	0,00	63 118 311,56	63 118 311,56
Reports de recettes d'investissement	0,00	120 588 413,78	120 588 413,78
Résultats nets à reprendre	138 514 632,87	69 032 235,13	207 546 868,00

.

B – BUDGET RESTAURATION

Les dépenses et les recettes étant équilibrées, le résultat global est égal à 0,00 € comme indiqué ci-dessous :

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Reprise résultat antérieur	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	1 075 899,30	0,00	1 075 899,30
Dépenses de l'exercice	1 075 899,30	0,00	1 075 899,30
Résultats de l'année	0,00	0,00	0,00
Résultats bruts	0,00	0,00	0,00
Affectation aux résultats	0,00	0,00	0,00
Reports de dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00
Reports de recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00
Résultats nets à reprendre	0,00	0,00	0,00

C – BUDGET CITE ROGUET

L'exécution sur 2015 du budget de la Cité Roguet fait apparaître un solde de 177 600,30 € dont :

- un résultat de fonctionnement de 819 096,37 €
- un résultat d'investissement de - 641 496,07 €

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Reprise résultat antérieur	604 375,00	- 279 314,50	325 060,50
Recettes de l'exercice	2 034 050,33	1 262 146,40	3 296 196,73
Dépenses de l'exercice	1 819 328,96	1 624 327,97	3 443 656,93
Résultats de l'année	214 721,37	- 362 181,57	- 147 460,20
Résultats bruts	819 096,37	-641 496,07	177 600,30
Affectation aux résultats	- 641 970,42	641 970,42	0,00
Reports de dépenses d'investissement	0,00	474,35	474,35
Reports de recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00
Résultats nets à reprendre	177 125,95	0,00	177 125,95

D – BUDGET PARC TECHNIQUE

Comme indiqué dans le tableau ci-après, le résultat de clôture de ce budget est arrêté à la somme de 4 253 928,18 € dont :

- un résultat de fonctionnement de 2 299 464,86 €
- un résultat d'investissement de 1 954 463,32 €

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Reprise résultat antérieur	2 265 472,78	- 144 194,81	2 121 277,97
Recettes de l'exercice	21 652 146,96	4 116 163,30	25 768 310,26
Dépenses de l'exercice	21 618 154,88	2 017 505,17	23 635 660,05
Résultats de l'année	33 992,08	2 098 658,13	2 132 650,21
Résultats bruts	2 299 464,86	1 954 463,32	4 253 928,18
Affectation aux résultats	0,00	0,00	0,00
Reports de dépenses d'investissement	0,00	32 571,95	32 571,95
Reports de recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00
Résultats nets	2 299 464,86	1 921 891,37	4 221 356,23

E – BUDGET LABORATOIRE DES ROUTES

Comme indiqué dans le tableau ci-après, le résultat de clôture de ce budget est arrêté à la somme de 235 536,76 € dont :

- un résultat de fonctionnement de 450 867,35 €
- un résultat d'investissement de - 215 330,59 €

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Reprise résultat antérieur	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	644 432,98	0,00	644 432,98
Dépenses de l'exercice	193 565,63	215 330,59	408 896,22
Résultats de l'année	450 867,35	- 215 330,59	235 536,76
Résultats bruts	450 867,35	- 215 330,59	235 536,76
Affectation aux résultats	- 450 867,35	450 867,35	0,00
Reports de dépenses d'investissement	0,00	235 536,76	235 536,76
Reports de recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00
Résultats nets	0,00	0,00	0,00

Il convient maintenant de présenter les résultats des budgets annexes relevant de l'instruction comptable M4.

II – BUDGETS REGIS PAR L'INSTRUCTION M4

A – BUDGET PEPINIÈRES

Comme indiqué dans le tableau ci-après, le résultat de clôture de ce budget est arrêté à la somme de 23 109,90 € dont :

- un résultat d'exploitation de 0,00 €
- un résultat d'investissement de 23 109,90 €

	Exploitation	Investissement	TOTAL
Reprise résultat antérieur	0,00	- 46 695,20	- 46 695,20
Recettes de l'exercice	850 085,83	106 324,95	956 410,78
Dépenses de l'exercice	850 085,83	36 519,85	886 605,68
Résultats de l'année	0,00	69 805,10	69 805,10
Résultats bruts	0,00	23 109,90	23 109,90
Affectation aux résultats	0,00	0,00	0,00
Reports de dépenses d'investissement	0,00	3 645,87	3 645,87
Reports de recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00
Résultats nets à reprendre	0,00	19 464,03	19 464,03

B – BUDGET DU LABORATOIRE DEPARTEMENTAL 31 - EAU

Il ressort du tableau ci-dessous un résultat global de 12 511 563,26 € dont :

- un résultat d'exploitation de 9 837 351,88 €
- un résultat d'investissement de 2 674 211,38 €

	Exploitation	Investissement	TOTAL
Reprise résultat antérieur	9 522 667,36	2 633 923,17	12 156 590,53
Recettes de l'exercice	5 848 147,82	704 888,59	6 553 036,41
Dépenses de l'exercice	5 533 463,30	664 600,38	6 198 063,68
Résultats de l'année	314 684,52	40 288,21	354 972,73
Résultats bruts	9 837 351,88	2 674 211,38	12 511 563,26
Affectation aux résultats	0,00	0,00	0,00
Reports de dépenses d'investissement	0,00	117 966,72	117 966,72
Reports de recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00
Résultats nets à reprendre	9 837 351,88	2 556 244,66	12 393 596,54

C – BUDGET DU LABORATOIRE DEPARTEMENTAL 31 - VETERINAIRE

Le résultat global du budget du Laboratoire Départemental 31 - Vétérinaire sur 2015 est égal à 689 673,58 € et réparti comme suit :

- un résultat d'exploitation de 196 480,79 €
- un résultat d'investissement de 493 192,79 €

	Exploitation	Investissement	TOTAL
Reprise résultat antérieur	249 224,30	367 601,44	616 825,74
Recettes de l'exercice	3 597 029,65	262 592,53	3 859 622,18
Dépenses de l'exercice	3 649 773,16	137 001,18	3 786 774,34
Résultats de l'année	- 52 743,51	125 591,35	72 847,84
Résultats bruts	196 480,79	493 192,79	689 673,58
Affectation aux résultats	0,00	0,00	0,00
Reports de dépenses d'investissement	0,00	64 526,94	64 526,94
Reports de recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00
Résultats nets à reprendre	196 480,79	428 665,85	625 146,64

D – BUDGET RESEAUX HAUT DEBIT

Le résultat global du budget Réseaux Haut Débit sur 2015 est égal à 502 004,91 € et réparti comme suit :

- un résultat d'exploitation de 0,00 €
- un résultat d'investissement de 502 004,91 €

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Reprise résultat antérieur	- 118 829,36	340 078,81	221 249,45
Recettes de l'exercice	1 143 058,41	748 741,50	1 891 799,91
Dépenses de l'exercice	1 024 229,05	586 815,40	1 611 044,45
Résultats de l'année	118 829,36	161 926,10	280 755,46
Résultats bruts	0,00	502 004,91	502 004,91
Affectation aux résultats	0,00	0,00	0,00
Reports de dépenses d'investissement	0,00	502 004,91	502 004,91
Reports de recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00
Résultats nets	0,00	0,00	0,00

Il sera traité dans le paragraphe suivant du résultat comptable du budget annexe relevant de l'instruction M43.

III – BUDGET REGI PAR L'INSTRUCTION M43

BUDGET DES TRANSPORTS INTERURBAINS

Comme indiqué dans le tableau ci-après, le résultat de clôture de ce budget est arrêté à la somme de 3 012 892,58 € dont :

- un résultat d'exploitation de 0,00 €
- un résultat d'investissement de 3 012 892,58 €

	Exploitation	Investissement	TOTAL
Reprise résultat antérieur	0,00	3 094 748,56	3 094 748,56
Recettes de l'exercice	24 115 232,77	137 388,80	24 252 621,57
Dépenses de l'exercice	24 115 232,77	219 244,78	24 334 477,55
Résultats de l'année	0,00	- 81 855,98	- 81 855,98
Résultats bruts	0,00	3 012 892,58	3 012 892,58
Affectation aux résultats	0,00	0,00	0,00
Reports de dépenses d'investissement	0,00	1 067 954,56	1 067 954,56
Reports de recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00
Résultats nets à reprendre	0,00	1 944 938,02	1 944 938,02

Conformément à l'article L 3123-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, vous trouverez annexé au présent rapport, un tableau récapitulatif des actions de formation des élus financées par le Conseil départemental en 2015.

L'article 3213-2 du code général des collectivités territoriales prévoit que, dans le cadre de l'approbation du compte administratif, les collectivités territoriales doivent délibérer tous les ans sur le bilan de leurs acquisitions et cessions immobilières, c'est-à-dire sur les acquisitions et cessions d'immeubles bâtis ou non bâtis, et sur la constitution de droits réels immobiliers.

Les acquisitions immobilières ont, en 2015, reflété les engagements pris par notre collectivité dans le cadre des programmations annuelles ou pluriannuelles, et indispensables à la réalisation de projets départementaux dans des domaines aussi variés que la voirie, l'éducation et l'action sociale.

Les cessions immobilières s'inscrivent dans une gestion maîtrisée et optimale des biens départementaux.

Les opérations de voirie importantes en ce qui concerne leur impact sur l'environnement ou la situation financière, ainsi que celles rencontrant l'opposition d'un ou plusieurs propriétaires, ont fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique, les opérations plus modestes étant traitées à l'amiable.

Le montant des transactions est établi par référence au marché des transactions locales et momentanées, portant sur des biens comparables en quantité et en qualité. Pour toutes les acquisitions ayant dépassé 75 000 € ainsi que pour toutes les cessions, l'avis de France Domaine a été demandé.

Dans le cas particulier des expropriations par voie d'utilité publique, et à défaut d'accord amiable, le montant de la transaction est fixé par Monsieur le Juge de l'Expropriation.

Les négociations menées en 2015 ont cependant permis de réaliser 5 acquisitions à un euro, 6 acquisitions à titre gratuit et un échange sans soulte au profit du Département.

Enfin, les 89 actes portant transfert de propriétés ou création de droits réels ont été établis par les agents de notre collectivité.

1) Acquisitions concernant la voirie

61 acquisitions d'un montant total de 944K€ ont été réalisées, dont 4 par voie d'ordonnance d'expropriation, 16 par jugements et 2 par traités d'adhésion :

- a) 28 transferts de propriété ont concerné 20 opérations traitées à l'amiable parmi lesquelles :
- 18 acquisitions onéreuses dont 16 auprès de particuliers et 2 auprès de personnes publiques,
 - 3 acquisitions à 1€, dont 1 avec des personnes privées et 2 avec des personnes publiques,
 - 6 acquisitions gratuites auprès d'une personne publique,
 - 1 échange sans soulte avec des particuliers.
- b) 33 transferts de propriété dans le cadre de 9 opérations déclarées d'utilité publique se sont déroulés par accord amiable ou par voie d'expropriation :
- 11 actes amiables dont 1 acquisition à 1€ avec une personne publique, 10 acquisitions onéreuses dont 8 auprès de particuliers et 2 auprès de personnes publiques,
 - 4 transferts par voie d'ordonnance d'expropriation,
 - 16 par jugements,
 - 2 traités d'adhésion.

2) Cessions concernant la voirie

19 actes de cession ont été établis en 2015. Il s'agit de cessions de parcelles au profit de tiers et de personnes publiques qui ne présentent plus d'intérêt pour la voirie départementale, à savoir :

- 5 au profit de commune moyennant 1€,
- 12 au profit de sociétés ou de particuliers,
- 2 cessions de parcelles provenant des anciennes Voies Ferrées d'Intérêt Local désaffectées auprès de communes moyennant 1€.

9 ventes ont été réalisées pour un montant total de 59 K€ auquel se rajoutent 4 ventes enregistrées en 2014, mais dont la recette a été perçue sur l'exercice 2015 soit un montant total de recette de 66 K€.

10 ventes ont été réalisées pour un montant total de 4,8K€, mais dont la recette sera perçue sur l'exercice 2016.

3) Acquisitions et cessions constitutions de servitudes liées au patrimoine autre que routier

a) Acquisition :

Une parcelle cédée à l'euro par la Commune de Bagnères-de-Luchon nécessaire aux besoins du centre d'exploitation de Bagnères-de-Luchon.

b) Cessions :

7 ventes ont été réalisées pour un montant total de 2 800 K€ auquel se rajoutent 6 ventes enregistrées en 2014, mais dont la recette a été perçue sur l'exercice 2015 soit un montant total de recette de 3 025 K€.

.

c) Constitution de servitude :

1 servitude a été établie sur une parcelle sur la commune de Cazères pour les réseaux d'électricité.

d) Parc des classes mobiles :

43 préfabriqués de plus de 10 ans d'âge ont été transférés à titre gratuit à 34 Communes.

4) Remaniements cadastraux

4 remaniements cadastraux ont été suivis en lien avec le service du cadastre sur les communes de Pompertuzat, Rouffiac, Beaupuy, et Ausson permettant le remaniement de 17 parcelles départementales.

Ces remaniements n'ont aucune incidence financière pour le Département.

5) Affectation de parcelles au domaine public routier

De nombreuses parcelles servant d'assise foncière aux voies départementales n'ont pas été affectées au domaine public routier, et relèvent toujours du domaine privé départemental.

En lien avec les services du cadastre, 43 opérations de récolement ont été engagées afin d'identifier ces parcelles.

En 2015, 12 opérations ont été clôturées permettant le transfert de 133 parcelles dans le domaine public routier, ainsi qu'une mise à jour de la base cadastrale des propriétés privées du Département.

Ces opérations n'ont aucune incidence financière pour le Département

Georges MERIC

Président du Conseil départemental